

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 59 (1923)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *Un conflit*. — MARCEL CHANTRENS : *Au Congrès de Territet : L'école active et l'esprit de service*. — W. ROSIER : *La maturité au point de vue fédéral*. — EDOUARD VITTOZ : *L'initiation littéraire d'Emile Faguet*. — PARTIE PRATIQUE : ERNEST HARTMANN : *La leçon quotidienne de gymnastique dans les écoles de campagne*. — LES LIVRES. — *Programme du Congrès des maîtres suisses de gymnastique*. — *Pages choisies*.

UN CONFLIT

Un conflit qui ne saurait nous laisser indifférents, c'est celui qui a éclaté récemment entre les autorités vaudoises et quelques pasteurs de l'Eglise nationale. Exposons brièvement les faits à l'intention de nos lecteurs des autres cantons.

En 1922, quelques pasteurs vaudois ont refusé de lire en chaire le « Mandement du Jeûne » émanant du Conseil d'Etat, pour protester contre l'ouverture, le jour du Jeûne fédéral, du Comptoir suisse d'échantillons de Lausanne, *et tout spécialement de sa cantine*. Citons quelques passages d'une lettre de l'un des pasteurs mis en cause :

« Voici trois ans que cette contradiction et que ce scandale moral durent, et nous ne voulons pas en être les complices. C'est parce que, comme patriotes et comme chrétiens, nous aimons et respectons notre peuple vaudois, que nous ne pouvons pas tolérer que l'on se moque de lui.

« Si notre peuple vaudois ne veut pas de son antique jour de Jeûne et s'il lui préfère les plaisirs d'un marché commercial et de sa cantine, qu'il le dise et alors ce sera la fin des arrêtés et mandements du Jeûne. »

La Commission de gestion du Grand Conseil ayant vertement blâmé les pasteurs « coupables », M. Serex, l'auteur de la lettre que nous citons, répond en ces termes :

« Quant à l'accusation de la sous-commission du Grand Conseil, à savoir que nous donnons à nos paroissiens le mauvais exemple de la rébellion, nous la lui laissons respectueusement pour compte et nous en appelons d'elle à nos paroissiens. Comme fonctionnaires, nous avons la conscience de remplir scrupuleusement nos devoirs, *mais nous revendiquons le droit d'être pasteurs avant d'être fonctionnaires*¹, et comme tels de faire entendre la voix sévère mais sacrée de la conscience. »

¹ C'est nous qui soulignons.

On se demandera peut-être pourquoi nous traitons ce sujet dans l'*Educateur*. Croyez-vous donc réellement que ces choses ne nous concernent point ? Notre situation d'instituteurs et d'institutrices ne ressemble-t-elle pas étonnamment à celle des pasteurs de l'Eglise nationale ? Comme eux nous sommes des fonctionnaires ; comme eux aussi nous sommes et nous devons être quelque chose *de plus* et quelque chose *d'autre*. Si nous ne sommes rien d'autre ni rien de plus, nous ne serons que de piètres éducateurs. Le parfait fonctionnaire, celui qui est fonctionnaire avant tout et qui borne là son ambition, celui-là ne sera jamais un conducteur d'âmes, un éveilleur d'énergies spirituelles, un constructeur de personnalités. N'avons-nous pas coutume de mettre au pilori certaine conception de l'école — étriquée, mesquine et vidée d'idéal — en la flétrissant du nom d'école *bureaucratique* ?

Il y a là, si l'on prend la peine d'y réfléchir, un douloureux dilemme. D'une part, les autorités veulent avoir des éducateurs au cœur chaud, au caractère ferme, à la conscience droite ; elles vont déclarant que seuls ceux qui ont une personnalité forte sont dignes d'élever la jeunesse et capables d'exercer sur elle une salubre influence, — et d'autre part on exige des fonctionnaires bien sages, des automates bien remontés, et l'on voit de mauvais œil ceux qui n'obéissent pas *perinde ac cadaver*, ceux précisément qui sont « quelqu'un », qui ont une personnalité accusée et une conscience délicate.

Et si demain peut-être notre conscience nous faisait un devoir de ne pas être en tout et partout en parfait accord avec toutes les autorités dont nous dépendons, soyez certains que l'on ne tarderait guère à nous adresser ce reproche, que plusieurs n'ont pas hésité à faire aux pasteurs récalcitrants : « Vous refusez d'obéir aux autorités constituées et vous continuez à tirer votre traitement : sachez que c'est une attitude qui manque d'élégance ! Si vous étiez logique, vous donneriez votre démission. »

Or je vous le demande : Un pasteur ou un instituteur sont-ils déchus et tarés parce que, sensibles à la voix de leur conscience, ils ont refusé d'obtempérer, *sur un point spécial, à un ordre donné*, tandis qu'ils continuent à obéir pleinement à toutes les prescriptions des lois, décrets, règlements, arrêtés et ordonnances de tous genres auxquels nous sommes soumis ? N'y a-t-il pas au contraire mille chances contre une pour que des hommes si attentifs au cri de leur conscience soient des pasteurs ou des instituteurs d'élite et ceux qui les poussent à la démission ont-ils bien pesé toute la res-

ponsabilité qu'ils encourent ? Sommes-nous donc trop riches en personnalités fortes et en caractères fermes ? Et l'idéal du corps pastoral comme du corps enseignant serait-il donc celui qu'exprime la devise du parfait rond de cuir : « Surtout pas d'histoires ! »

Mais à ne considérer le conflit récent que sous ce jour-là, ne risquons-nous pas de ne voir qu'un seul côté des choses ? Faisons donc un effort et essayons de nous mettre à la place de ceux qui sont de l'autre côté de la barricade, je veux dire des membres des autorités. L'autorité veut être obéie : c'est son rôle et sa fonction ; c'est non seulement son droit, c'est aussi son devoir. Une autorité qui n'est pas obéie perd sa raison d'être. Si nous pensons à ces choses, nous comprendrons mieux l'attitude des autorités vaudoises et nous serons moins enclins à crier à la tyrannie quand nous les entendrons déclarer : « Il n'appartient pas aux pasteurs de discuter si c'est à bon droit ou non qu'ils reçoivent des ordres. » Sans doute, et pourtant...

Et pourtant ne sentez-vous pas qu'il y a des cas où la suprématie de la conscience morale éclate à tous les yeux ? N'y a-t-il pas quelque chose de troublant dans ce conflit qui surgit l'année même du deuxième centenaire de Davel ? Car, vous le savez bien, ce qui résume toute la glorieuse histoire du héros de Cully, c'est précisément ce même conflit entre l'obéissance à la conscience morale et l'obéissance à la loi et à l'autorité. Le grand-major des paroisses de Lavaux n'était-il pas un *fonctionnaire* de Leurs Excellences, et — circonstance singulièrement aggravante — un *fonctionnaire militaire*, plus que tous les autres astreint à une stricte discipline ? Et n'y a-t-il pas quelque inconséquence à magnifier l'acte de Davel, à donner le martyr de 1723 en exemple à tout notre peuple et à tous nos enfants, et, à quelques mois de distance, à condamner sans appel des hommes coupables uniquement d'avoir, comme lui, écouté la voix de leur conscience plus que celle de l'ordre légal, et d'avoir mis en pratique le précepte évangélique : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ? »

ALBERT CHESSEX.

AU CONGRÈS DE TERRITET

L'école active et l'esprit de service.

(Conférence de M. le Dr Ad. FERRIÈRE, Directeur du bureau international des écoles nouvelles.)

L'esprit de la « Ligue internationale pour l'éducation nouvelle » est contenu tout entier dans ces deux termes : *éducation — nouvelle*. Eduquer, c'est-à-dire, étymologiquement parlant, conduire l'enfant hors d'un état jugé inférieur vers un état supérieur. Et éduquer par

une voie nouvelle, qui fait abstraction des erreurs et des déviations de principe de l'école traditionnelle : asservissement de l'esprit à l'intellect, et de l'intellect à la mémorisation et au verbalisme. Hier c'était le dogmatisme étroit, l'autoritarisme catégorique, la rigidité des méthodes et la fixité des programmes. Demain ce sera, *dans le respect des traditions saines*, — car l'école nouvelle ne fait nullement table rase de toute la didactique précédente, — la spontanéité et la joie dans le travail par l'exploitation et la canalisation des intérêts instinctifs de l'enfant ; celui-ci ne subira plus l'instruction uniforme, il choisira lui-même sa voie au gré de son élan vital cultivé, entretenu et encouragé. En un mot, comme en cent, l'école nouvelle c'est l'école active.

Qu'est-ce exactement que l'école active ? Cette appellation a donné lieu à tant d'interprétations fausses et péjoratives qu'il convient ici de la définir à nouveau. Disons donc d'abord ce qu'elle n'est pas. Elle n'est pas l'école ancien modèle, où l'élève est actif certes, mais d'une activité imposée par le maître. Elle n'est pas non plus l'*Arbeitsschule*, l'école du travail manuel mis au service de l'enseignement, s'il s'agit d'une activité ordonnée. Ce qu'elle est ? Telle, tout simplement, que l'ont définie trois grands précurseurs de la pédagogie moderne : J. J. Rousseau, Pestalozzi, Froebel. Pestalozzi n'a-t-il pas dit en effet très expressément : « Aucun être humain ne peut recevoir son éducation d'un autre être ». Et Froebel : « Tout progrès doit venir d'une action volontaire de l'enfant lui-même ». Autrement dit, et répétons-le, l'école active c'est l'école où l'activité spontanée de l'enfant est à la base de tout jeu et de tout travail.

Quel est maintenant le programme de l'école nouvelle ? Il vise tout d'abord à une hygiène physique et morale plus rationnelle. Hygiène physique par un usage plus général de l'eau, de l'air, du soleil et du mouvement, et hygiène morale par un genre de vie différent qui permette à l'enfant de se discipliner lui-même. Nous touchons ici à la méthode dite du *self-government* (gouvernement de soi-même par soi-même). Méthode qui n'est point du tout, comme on le croit assez communément encore, une méthode de caprice et de laisser aller. Non, car dans toute classe il y a des chefs, des meneurs naturels que suit la masse. Dès l'âge de 10-12 ans, les enfants ont besoin d'une suite dans les idées, d'un programme autrement dit. Qu'au lieu donc de leur en imposer un, on en suscite un en commun, qu'on reste souple dans les applications concrètes, mais qu'on soit ferme dans l'orientation de la pensée et du travail : voilà l'essentiel du programme de l'école active.

On arrive ainsi au dernier stade de l'éducation nouvelle : *l'esprit de service*, ou esprit de solidarisme. Comment le développer ? Simplement en stimulant l'épanouissement de l'ange qui dort en nous tous au détriment de la bête qui sommeille à ses côtés. Fournir, créer des occasions d'entr'aide, favoriser l'éducation et l'instruction mutuelles, faire de l'écolier un altruiste actif, voilà la voie qui peut sauver le monde, peut-être même la seule. Trop longtemps le mot d'ordre a été : dominer. Au monde nouveau il faut un idéal nouveau : rendre service.

MARCEL CHANTRENS.

LA MATURITÉ AU POINT DE VUE FÉDÉRAL.

Le moment n'est pas encore venu d'exposer dans le détail la question de la maturité, attendu qu'elle continue à être discutée au sein des commissions compétentes. Toutefois certains faits nouveaux sont survenus, qui peuvent être signalés. Ce sont, tout d'abord, les débats qui ont eu lieu dans les Chambres fédérales à propos de la gestion. On sait que les propositions présentées par la Commission de maturité au Département fédéral de l'Intérieur comportaient trois types de maturité : le type A, avec grec et latin, le type B avec latin et langues vivantes, le type C, caractérisé par un plus large développement de l'étude des sciences et par les langues vivantes. Les examens subis suivant ces trois types devaient donner accès dans les diverses Facultés universitaires (y compris la Faculté de médecine) ainsi qu'à l'Ecole polytechnique. L'ampleur que la discussion à ce sujet a prise au Conseil national et au Conseil des Etats témoigne de l'intérêt qu'éveille la question dans les milieux intellectuels. Elle est d'ailleurs également à l'ordre du jour en France, où les courants opposés se sont vivement heurtés à la Chambre des députés et au Sénat.

Une grande commission, convoquée par le Département fédéral de l'Intérieur, s'est réunie les 29 et 30 juin à Berne, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Chuard. Elle comprenait les membres du Comité directeur des examens de médecine et de la Commission fédérale de maturité, des représentants des départements cantonaux de l'Instruction publique et des Facultés de médecine, des délégués des sociétés de médecins, de pharmaciens et de vétérinaires, des directeurs et des maîtres de gymnase, au total une quarantaine de personnes.

Vis-à-vis des projets de la Commission de maturité et des trois types de certificat qu'elle propose, le monde médical a, d'emblée, pris nettement position. Il s'est prononcé en faveur du type A et accepterait également, quoique sans enthousiasme, le type B,

mais il s'est refusé à accorder l'équivalence au type C pour conduire en médecine.

Était-il possible de trouver un terrain d'entente ? M. Félix Bonjour, membre de la Commission de maturité, a suggéré l'idée de reconnaître les certificats des types A et B comme valables pour toute la Confédération, et le certificat du type C seulement dans les cantons qui déclareraient l'accepter, mais on a élevé contre cette solution des objections d'ordre constitutionnel, qui nous paraissent d'ailleurs fort exagérées.

Une proposition de M. Marcel Grossmann, professeur à l'Ecole polytechnique et membre de la Commission de maturité, a donné au débat une direction nouvelle. Elle revient en fait à établir un partage des compétences entre les diverses instances qui seraient chargées de présenter les préavis au Département fédéral de l'Intérieur. La Commission de maturité élaborerait les règlements et programmes des trois types de maturité. Le Comité directeur des examens de médecine dirait quels sont, de ces trois types, ceux qui, à son avis, pourraient donner accès aux professions médicales ; on peut prévoir que, très probablement, il accepterait les types A et B et refuserait le type C, ou, dans la meilleure des hypothèses, imposerait aux porteurs de cette maturité des examens complémentaires. Enfin, l'Ecole polytechnique déterminerait les exigences qu'elle considérerait comme nécessaires pour l'admission dans cet établissement ; sans aucun doute, elle accepterait le type C et, vraisemblablement, n'agrèerait les maturités A et B que sous réserve d'une épreuve complémentaire de géométrie descriptive. Les décisions définitives sur ces différents points seraient prises par le Conseil fédéral.

Dans la longue et très intéressante discussion qui a suivi, les représentants des professions médicales ont donné leur adhésion de principe au mode de procéder proposé par M. Grossmann. Le débat s'est d'ailleurs terminé sans qu'un vote ait été émis, la Commission étant purement consultative.

Tel est l'état actuel de la question. La proposition de M. Grossmann, qui diffère sensiblement du projet de la Commission de maturité, puisqu'elle n'admet plus l'équivalence complète des trois types de certificat pour l'admission aux études supérieures, devra faire l'objet d'un nouvel examen de la part du Département fédéral de l'Intérieur, des départements cantonaux de l'Instruction publique et des commissions des examens de médecine et de maturité. Il est en effet nécessaire de la reprendre de plus près, soit pour

la traduire en articles de règlement, soit surtout pour en étudier toutes les conséquences. Mais le désir de chacun est de chercher à aboutir le plus tôt possible.

W. ROSIER.

L'INITIATION LITTÉRAIRE

d'EMILE FAGUET

Il n'est pas fréquent qu'un instituteur, une institutrice primaires aient à utiliser, dans leur enseignement, ce qu'ils ont appris d'histoire littéraire ; en revanche, il peut leur arriver d'être consultés par quelque ancien élève, ou par quelque voisin, sur l'achat d'un manuel élémentaire y relatif ; et, *a priori*, l'*Initiation* de Faguet leur paraîtra sans doute indiquée. Ce serait une erreur.

D'autre part, nombreux sont ceux d'entre eux qui, leur diplôme en poche, continuent à s'intéresser à la littérature, et même à l'histoire littéraire ; ils ne penseront probablement pas à ce petit volume ; et c'est à eux pourtant qu'il peut être utile.

Les *Initiations* de la maison Hachette constituent deux séries de neuf petits livres, qui traitent de la plupart des matières scolaires : la première, intitulée *Collection des initiations scientifiques*, comporte sept volumes (mathématique, astronomie, chimie, mécanique, zoologie, botanique et physique), qui devaient être suivis encore d'un huitième, consacré à la géologie et à la géographie physique ; la seconde série ne traite que de philosophie et de littérature, les deux volumes étant de la plume d'Emile Faguet.

On m'assure — ce qui me surprend — que la plupart sont très connus, et qu'il serait oiseux d'en parler ici. Aussi bien y faudrait-il de l'espace ; car, malgré leur commune dénomination, ils sont si différents à tous égards, ils procèdent même de conceptions si diverses, que l'on ne saurait renseigner brièvement à leur sujet.

Le premier en date cadre exactement avec le titre de la collection : M. Laisant, quoique docteur ès-sciences, et examinateur à l'Ecole polytechnique, se soucie bien, en effet, de *la manière la plus judicieuse d'initier* l'enfant à la science des nombres.

Mais *d'autres volumes* sont conçus sur un plan tout différent, tels, par exemple, ceux qui traitent de zoologie et de botanique, où l'on ne se préoccupe nullement de la manière d'initier l'élève à quelque ordre de connaissances nouveau, ou à quelque ordre d'activité, mais bien de ces connaissances même, soigneusement triées et ordonnées, il est vrai ; c'est alors *un résumé, plutôt que l'exposé d'une méthode* consciencieusement expérimentée, ou de procédés judicieusement mis au point.

Après quoi, venons-en au volume en cause. On fut fort surpris de voir annoncer, il y a quelques années, une *Initiation littéraire* due à la plume d'Em. Faguet ; quelle que fût l'universalité de ce déconcertant pantographe (voir sur ce point un malicieux alinéa de Paul Stapfer, *Bibliothèque Univer-*

selle de février 1913), quelques surprises qu'il nous eût déjà ménagées, on n'attendait guère de lui un guide pour jeunes maîtres d'école.

Et en effet, sauf dans son premier chapitre, où il résume fort bien ce qu'il est utile de savoir de la littérature des « Indiens » — lisez : Hindous —, sauf dans les pages consacrées aux plus anciens écrivains grecs, et dans son joli raccourci du moyen âge français, excellent, à mon sens, son livre n'a aucun rapport avec les autres *Initiations*, et ne répond en rien au titre commun. Prenez Laisant, si vous avez le sentiment de faire un enseignement de l'arithmétique trop peu concret, ou trop routinier ; prenez les Brucker, si vous éprouvez en histoire naturelle quelque difficulté à opérer le tri des connaissances à présenter à des débutants ; mais gardez-vous de prendre les cent soixante pages de Faguet pour initier à la littérature, ou à l'histoire littéraire, des élèves relativement âgés, même une jeunesse d'élite. « Répertoire commode », dit l'avant-propos ; oui bien. « Volume destiné à tracer la voie au débutant » : en aucune façon ; il faut au contraire, surtout pour la période moderne, être singulièrement au courant de l'histoire littéraire, et avoir une lecture abondante déjà, pour tirer parti de cet intelligent *memento*, je dirais même pour en comprendre certaines pages.

En revanche, s'il vous arrive, adultes, en lisant prose ou vers, de rencontrer des noms d'écrivains notoires sur lesquels il vous agréerait d'avoir l'appréciation succincte d'un homme extraordinairement lettré ; s'il vous arrive surtout, connaissant peu l'antiquité et les littératures étrangères, de désirer consulter, vite, un ouvrage plus maniable et un guide plus personnel que le grand Larousse, ayez sous la main cette pseudo-initiation : en un instant, vous y rafraîchirez agréablement et pittoresquement vos notions sur Homère, sur le théâtre grec, sur Théocrite ou Lucien, sur saint Augustin, « peut-être l'homme le plus extraordinaire du monde antique », comme sur les plus en honneur des écrivains latins, de Cicéron à Tacite, de César à Virgile, de Lucrèce à Juvénal ; et vous aurez une idée suffisamment nette de la valeur d'un Chrysostome, de la richesse d'un Shakespeare, de l'ascendant d'un Machiavel, de la puissante fécondité d'un Lope de Vega, de la brillante inspiration d'un Pouchkine.

On ne m'en voudra pas de citer tant : indications d'un maître de français qui utilise presque journalièrement ce mince volume, à des instituteurs qui ne seront appelés qu'à le consulter de temps en temps.

Ah ! par exemple, vous y éprouverez quelque surprise : à voir, entre autres, le XIX^e siècle allemand traité en dix-sept lignes, tandis que notre trop fécond Delille en occupe neuf ; ou Rousseau, Jean-Jacques, expédié en huit lignes, alors qu'on en a octroyé douze à son homonyme Jean-Baptiste, presque autant à son modeste disciple Bernardin de Saint-Pierre, et presque le double à... La Motte, « aussi célèbre en son temps qu'il est oublié du nôtre ».

Vous serez renseigné sur les querelles et duels que provoqua la *Jérusalem délivrée* du Tasse, mais cherchez en vain une mention utile de l'*Encyclopédie* (nommée une fois, en passant) ; vous pouvez préférer La Bruyère à La Rochefoucauld, et trouver excessif quand même que l'on consacre à celui-là huit fois autant d'espace qu'à celui-ci ! Un peu pressé sans doute — cela lui arri-

vait ! — M. Faguet ne s'est guère préoccupé de doser et d'équilibrer ; c'est ainsi encore qu'il consacre deux pages à Cervantès, mais soixante mots à Rabelais. En outre, vous tiendrez certains de ses jugements pour un peu... courts, autant quant à la qualité que pour l'étendue : telles, les quatre lignes consacrées à Villon, et la simple mention de Mirabeau.

D'autre part, il s'en trouve qui sont saisissants de netteté et de vie, en leur pittoresque raccourci ; tels les alinéas sur Montaigne, sur Molière, sur Pascal, sur Boileau, sur Taine, sur Fénelon, sur Tolstoï, sur Virgile, sur la conception du *drame* au XVIII^e siècle. Telles surtout les deux pages d'appréciations sur les récits bibliques, « qui sont, à se tenir au seul point de vue littéraire, un des plus beaux monuments de la pensée humaine » ; et le chapitre excellent sur la littérature grecque.

En résumé : aide-mémoire utile ; notions élémentaires, et fort bien présentées, de littérature « mondiale » ; jugements à l'emporte-pièce, tantôt d'un superficiel déconcertant, tantôt frappés en formules excellentes. Telle l'*Initiation littéraire* de Faguet ; mais, « initiation », point du tout.

Conclusion, par voie de généralisation considérable, mais qu'on ne trouvera point excessive : avant de conseiller ou de vous procurer n'importe quel livre, — voire dans n'importe quelle collection, — informez-vous des services qu'il est appelé à rendre ; l'étiquette peut induire en erreur !

ED. VITTOZ.

PARTIE PRATIQUE

DE LA LEÇON QUOTIDIENNE DE GYMNASTIQUE DANS LES ÉCOLES DE CAMPAGNE ¹

L'éducation physique vise l'amélioration du genre humain ; elle doit être profitable à tous, surtout aux faibles. Les faibles sont toujours peu enclins à pratiquer les exercices physiques. Cela tient au peu de dispositions qu'ils ont à faire des efforts musculaires qui, d'ailleurs, leur procurent une sensation pénible. On doit donc leur appliquer une méthode qui les prenne tels qu'ils sont au début et qui, par une douce progression, leur permette d'exécuter de temps en temps des exercices plus violents. Ainsi traités, ils ne se décourageront pas ; au contraire, ils prendront goût aux exercices du corps.

Tout le monde peut se développer par cette éducation qui prend l'être humain tel qu'il est, où il se trouve, et lui fournit les moyens de se perfectionner progressivement et suivant ses besoins.

L'éducation physique, disons-le tout de suite, n'a pas pour but la recherche de la force pour elle-même. Son rôle tend simplement à convaincre chaque élève que l'exercice bien compris, bien dosé et exécuté avec persévérance peut, par un effet continu, donner la force, la santé, le courage et même la beauté.

Actuellement nous n'avons guère que des motifs de dégénérescence : notre nourriture mal réglée — il n'est pas rare de voir à la campagne des enfants manger de la charcuterie tous les jours de la semaine — le mauvais air que nous respirons dans nos logements, dans nos classes [souvent mal balayées et la-

¹ Résumé des conférences données dans les cours de gymnastique du canton de Vaud, par E. HARTMANN, inspecteur.

vées trop rarement, contribuent à nous infliger des maladies et des infirmités. Il faut réagir contre ces mauvaises conditions d'existence par des exercices judicieusement combinés ; l'idéal, c'est la leçon quotidienne de gymnastique.

Actuellement on ne donne aux enfants qu'une ou deux leçons de gymnastique par semaine. Or, c'est tous les jours qu'il faudrait une séance d'au moins 20 minutes de gymnastique bien entendue.

De même qu'on ne mange pas seulement un jour par semaine, de même il faut, chaque jour, remettre notre corps en forme par des exercices réconfortants.

Les exercices physiques, tels que nous les entendons, sont donc une nécessité d'hygiène et de santé. Mais, pour atteindre ces buts, il faut faire un choix dans les exercices ; leur multiplicité, leur variété] sont une des conditions principales d'une bonne éducation physique. Il ne faut se spécialiser dans aucun exercice ; il est nécessaire de suivre une progression logique et de choisir les mouvements à exécuter de façon à favoriser également tous les organes et à développer notre corps harmonieusement. Il faut, cela va sans dire, proportionner l'exercice aux forces de chacun.

Les élèves, filles et garçons, ne sont pas tous bien faits, bien constitués. L'hérédité en afflige beaucoup de tares, de maladies qu'il faut s'efforcer de faire disparaître. Beaucoup sont naturellement souples et agiles, alors que d'autres restent comme engourdis et inaptés à certains travaux de la vie. Les enfants mal doués ont plus besoin de gymnastique que les autres, afin de ranimer des énergies qui ne sont souvent qu'endormies. On a obtenu des résultats probants dans des classes de développement.

Ne ressort-il pas, évidemment, de ces considérations, qu'il est nécessaire de doter le personnel enseignant d'une méthode d'éducation rationnelle qui l'aide à corriger ces inégalités et à atténuer les misères qu'il rencontre sur ses pas ? Cette éducation demande à être bien appliquée et pour qu'elle rende tous les effets bienfaisants dont elle est susceptible, il faut la leçon journalière ; elle seule peut donner de bons résultats.

L'éducateur devra donc observer, comparer, étudier, contrôler la valeur physique de ses élèves et asseoir ses connaissances pratiques sur les données scientifiques admises. Quel beau rôle s'il veut bien le comprendre ! Et quel encouragement ce doit être pour lui dans la tâche qu'on lui demande aujourd'hui que de penser que de ses travaux, de ses conseils éclairés dépend l'avenir de notre race.

Sa méthode sera précise parce qu'il aura bien étudié et qu'il connaîtra les effets de chaque groupe de mouvements ; il saura répandre parmi ses élèves une éducation physique bienfaisante, parce qu'il aura reconnu la nécessité de ne pas se spécialiser et de ne considérer aucun exercice comme un but, mais comme un moyen d'arriver au perfectionnement humain. En soignant tout spécialement la gymnastique de développement, qui tend à perfectionner le corps de l'enfant en le rendant souple, alerte et adroit, il amènera insensiblement ses élèves aux exercices de gymnastique d'application, c'est-à-dire à ceux qu'il faut savoir exécuter pour triompher des obstacles naturels ou pour éviter les dangers qui se présenteront dans la vie.

Maintenant que nous sommes suffisamment orientés sur le but que nous nous proposons, entrons dans le vif du programme et des effets à obtenir. Ce programme peut se résumer ainsi :

1. Nécessité de donner aux poumons et au cœur le stimulant nécessaire à leur développement.
2. Développer et fortifier la respiration profonde par les exercices systématiques de respiration à exécuter après les courses, sauts, jeux et récréations, c'est-à-dire respiration profonde et rythmée pendant le travail et non à vide.
3. Faire l'éducation de l'effort volontaire et de l'attention éveillée constamment par les formes variées du mouvement.
4. Rechercher la meilleure association des contractions musculaires en vue d'un but *utile et esthétique*.
5. Éviter les efforts statiques et les à-coups ; donner la préférence au mouvement continu et complet assurant la bonne nutrition de toutes les parties du corps.
6. Acquérir simultanément la force et la souplesse, c'est-à-dire donner au corps plus de vigueur et moins de raideur.
7. Donner aux élèves de bonnes habitudes.
8. Lutter contre la tuberculose.

Ce programme est une conception tout à fait scientifique [de l'éducation physique. Il y a des méthodes visant des points particuliers de ce programme et qui sont par cela incomplètes et n'obtiennent que des effets de détails qui ne modifient pas et ne perfectionnent pas complètement l'élève. Ces procédés ne sont pas éducatifs dans le vrai sens du mot et ne donnent pas de bons résultats. Ils sont même dangereux pour la presque généralité des enfants, et c'est pour ces raisons que le Département de l'Instruction publique avait mis en garde, il y a deux ans, le personnel enseignant en l'invitant à ne pas se laisser égarer par des conseils ou brochures de gens généralement titrés et diplômés, mais qui n'ont aucune pratique des méthodes qu'ils critiquent et qu'ils prétendent vouloir améliorer. Animés peut-être de bonnes intentions, ils n'envisagent le mouvement qu'au point de vue de leur spécialité.

Un autre danger nous menace, c'est l'organisation de championnats sportifs scolaires. Les exercices physiques ne doivent pas avoir un but de performance pour ne pas user prématurément les rouages de la machine. Nous voulons non seulement amener les jeunes gens à l'âge adulte en pleine possession de la santé, mais encore leur apprendre à conserver cette santé. C'est pour ces raisons que nous nous élevons contre l'organisation de championnats, cross-country, etc. Il y a là un danger pour la santé de nos enfants, et ce genre de manifestation ne peut que nuire au sérieux des études et à une bonne discipline scolaire.

Terminons par quelques extraits de la circulaire du Département de l'Instruction publique, du 20 mai 1920, qui donnait les directions nécessaires à l'enseignement de la gymnastique.

La leçon journalière de gymnastique.

La leçon journalière de gymnastique présente de grands avantages ; tout d'abord, ces quelques minutes de mouvement bien ordonné, constituent le meilleur dérivatif à l'attitude assise et à l'immobilité relative qu'exigent les autres leçons ; les exercices de respiration profonde qui les accompagnent luttent efficacement contre les dangers de la tuberculose pulmonaire. En outre, les grandes difficultés que présente l'établissement de l'horaire de cette branche dans les classes mixtes disparaissent complètement, grâce à la faculté donnée de prendre, trois fois par semaine, garçons et filles ensemble. Enfin, ce procédé facilite la tâche des maîtres en simplifiant considérablement la préparation de la leçon.

Pour ces diverses raisons, le Département de l'Instruction publique a pris les décisions suivantes :

1. Dans les classes disposant d'une salle de gymnastique suffisante, propre et bien aérée, pourvue des engins nécessaires, on pourra conserver la leçon d'une heure donnée en conformité du plan-type du manuel officiel. Cependant, l'autorité scolaire locale sera libre d'adopter l'un ou l'autre système (leçons d'une heure ou leçons journalières de 20 minutes) après entente avec le ou les maîtres.

2. En revanche, dans toutes les autres classes primaires, il devra être donné chaque jour 20 minutes de gymnastique aux garçons et, trois fois par semaine, 20 minutes aux filles. Ces leçons auront lieu en plein air, sur le préau ou sur un emplacement spécial, et seront placées autant que possible vers la fin de la matinée ou de l'après-midi. Elles ne pourront être supprimées sous aucun prétexte et, lorsque l'état du sol ou les conditions atmosphériques ne permettront pas le travail en plein air, elles se donneront alors avec un programme spécial dans les vestibules ou dans la salle d'école préalablement aérée.

Nous avons établi pour les leçons de 20 minutes trois programmes différents :

Les garçons des degrés intermédiaire et supérieur ou de l'un de ces degrés recevront leurs leçons d'après les programmes A et B alternativement.

Pour les filles des degrés intermédiaire et supérieur ou de l'un de ces degrés on adoptera le programme A. Les filles pourront donc éventuellement recevoir cet enseignement avec les garçons, tous les deux jours, soit lors de l'application du programme A.

Dans le degré inférieur, le plan de la leçon du manuel officiel, qui comporte des exercices élémentaires alternés avec des jeux, sera simplement réduit pour être exécuté en 20 minutes.

Enfin les classes mixtes à trois degrés appliqueront les programmes A et B alternativement, les filles ne suivant que les leçons A et les élèves du degré inférieur exécutant le même programme que leurs aînés avec des exercices simplifiés.

A. Leçon pour les garçons et pour les filles.

1. Marche et brefs exercices de course, suivis d'exercices respiratoires.
Durée : 6 à 7 minutes.
2. Exercices correctifs du dos et de l'abdomen (soit préliminaires, soit

exercices au banc suédois), accompagnés d'exercices respiratoires.

Durée : 6 à 7 minutes.

6. Jeu impliquant la course, suivi d'exercices respiratoires. Durée : 6 à 7 minutes.

B. 2^e leçon pour les garçons.

1. Préliminaires des bras, des jambes et du torse, avec ou sans accessoires, accompagnés d'exercices respiratoires. Durée : 6 à 7 minutes.
2. Exercices à un engin (reck, perches ou barres parallèles), suivis d'exercices respiratoires, ou exercices populaires tels que lancer, lever, tirer, pousser. (Les classes ne possédant encore aucun engin se borneront à ces derniers exercices.) Durée : 6 à 7 minutes.
3. Course ou saut en longueur, en hauteur, à la poutre d'appui ou au banc suédois, suivi d'exercices respiratoires. Durée : 6 à 7 minutes.

N. B. — Pour les groupes 2 et 3 de la leçon B, on aura soin de faire exercer à la fois le plus grand nombre possible d'élèves.

C. Leçon réduite, à exécuter, en cas de pluie, dans le vestibule ou dans la classe préalablement aérée.

1. Mouvements vifs des bras, et si possible des jambes, suivis d'exercices de respiration.
2. Mouvements lents et correctifs du dos (inclinaison du torse en avant ; flexion en arrière et de côté, rotation) accompagnés d'aspirations et d'expirations profondes.

Les leçons A et B pourront être remplacées parfois par 20 minutes de jeu à grand mouvement.

Les bains et les exercices de natation sont aussi recommandés dans les localités situées à proximité d'un lac.

Les maîtres conseilleront aux jeunes garçons, pour les leçons en plein air durant la belle saison, de mettre leur torse et leur jambes à nu. Ils feront ainsi de la leçon de gymnastique une cure d'air et de soleil qui ne pourra avoir qu'une excellente influence sur leur résistance à la maladie et en particulier à la tuberculose.

LES LIVRES

LÉON BÉRARD : *Pour la réforme classique de l'enseignement secondaire.*

Un vol. in-18 de 340 pages (librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris), broché, 8 fr. français.

Un enseignement secondaire renouvelé dans le sens classique va être inauguré en France le 1^{er} octobre prochain. Quels sont les caractères du nouveau plan d'études et des nouveaux programmes ?

Mais, surtout, quels principes, inspirés à la fois de la tradition française et des besoins du temps présent, ont guidé la réforme ? Quelles luttes passionnées se sont élevées entre classiques et modernistes ? Quels arguments ont définitivement enlevé l'adhésion de la Chambre à cette rénovation de l'enseignement secondaire, désormais unifié autour des disciplines classiques ?

C'est ce qui est exposé dans ce livre, où le ministre de l'instruction publique

présente au grand public, après l'avoir présentée à l'Université et à la Chambre, la défense des humanités classiques.

Nous ne reviendrons pas ici sur le fond de la question ; l'*Educateur* a déjà traité ce sujet cette année, d'après un bel article de M. Georges Bertier dans *Pour l'ère nouvelle*. (Voir notre numéro du 24 février 1923, page 56.)

Exposition internationale du centenaire de Pasteur. (Strasbourg, juin-octobre 1923).

Le *Catalogue spécial du groupe suisse à l'Exposition internationale d'Hygiène* contient un article du Dr Carrière, directeur du service fédéral de l'hygiène publique, sur ce qui se fait en Suisse dans ce domaine. Le Dr Keller, de Rheinfelden, y passe en revue les stations balnéaires et les sources minérales de la Suisse.

L'office central suisse pour les expositions, à Zurich, enverra ce catalogue (gratis) à ceux qui le lui demanderont.

Almanach de la Croix-Rouge suisse, 156 pages grand format, 1 franc.

L'Almanach de la Croix-Rouge suisse nous donne tout ce qu'un almanach a coutume de donner à ses lecteurs : renseignements pratiques de tout ordre, revue de l'année, nouvelles et poèmes de nos meilleurs écrivains. Il y ajoute l'agrément d'une riche illustration, plus de cent gravures et photographies. Mais il y joint encore — et c'est cela surtout qu'il importe de connaître — un aperçu captivant de l'activité de la Croix-Rouge. Chacun voudra se procurer cet almanach et apporter ainsi son appui à une œuvre qui mérite toute la sympathie active de notre population.

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Les 13 et 14 octobre prochain, la Société suisse des maîtres de gymnastique tiendra ses assises à Lausanne. Le programme que nous publions ci-dessous et sur lequel nous nous permettons d'attirer l'attention de nos collègues, montrera qu'il ne s'agit pas uniquement d'une partie de plaisir.

La présentation de leçons par des écoles de tous les degrés, tant des classes secondaires que de l'enseignement primaire, depuis les petits de sept ans jusqu'aux jeunes filles de l'Ecole normale, éveillera certainement un très grand intérêt. A l'heure où la culture physique voit à juste titre grandir son prestige dans nos écoles, mais où tant de progrès restent à accomplir dans l'enseignement de cette branche, il ne sera pas indifférent à nos collègues d'assister à ces leçons-modèles. Les travaux et championnats des sociétés d'instituteurs et d'institutrices ne manqueront pas non plus de piquer la curiosité.

Et en écrivant ces lignes, nous ne pensons pas aux maîtres spéciaux de gymnastique, mais à nos collègues en général qui, dans leur très grande majorité, donnent aussi cet enseignement. Qu'ils soient des nôtres les 13 et 14 octobre ; ils n'auront pas lieu de le regretter.

ALB. C.

(Voir pour les différentes cartes de fête et les conditions d'inscription, le *Bulletin* du 15 courant, p. 272).

Programme général.*Samedi 13 octobre.*

13 h. 30 à 16 h. 30. — *Présentation de leçons par les écoles* sur la place de Milan et au Collège de Montriond. — Ier degré, IIe degré, IIIe degré, filles et garçons des Ecoles primaires. Collèges classique et scientifique, garçons. Ecole supérieure, filles. Ecole de commerce et Ecoles normales.

16 h. 30 à 17 h. — *Productions* par les Sociétés d'institutrices et d'instituteurs.

17 h. 30 à 19 h. 30. — *Assemblée des délégués à l'Université, (Salle Tissot).*

20 h. 30. — *Soirée familière* au Casino de Montbenon (avec programme spécial).

Dimanche 14 octobre.

8 h. 30 à 10 h. — *Assemblée générale* à la Maison du Peuple. — 1. Chant par un groupe d'élèves des écoles de la Ville. — 2. Discours de M. le conseiller d'Etat A. Dubuis, chef du Département de l'Instruction publique. — 3. Communications du Comité central. — 4. Conférence de M. le Dr Delay, chef du Service sanitaire cantonal. Sujet : Le mouvement et la croissance chez l'enfant (avec film cinématographique).

10 h. 15 à 12 h. — Championnats de jeux à Béthusy.

12 h. 30. — Banquet officiel au Casino de Montbenon. Partie oratoire : Discours de MM. les délégués des autorités fédérales, cantonales et communales et des invités officiels.

15 h. 30. — Eventuellement excursion.

PAGES CHOISIES**Opinion d'un domestique hindou sur les Anglais.**

Elève des missionnaires protestants de Calcutta, il ne s'est pas converti. Il aime beaucoup les Anglais : « Juge anglais dire à pauvre homme : *Tu as raison*, et à homme riche : *Tu as tort*. » Voilà le petit fait qui, souvent répété, assure la domination dans l'Inde. Sous ce régime, le paysan es tranquille. Il n'est plus traqué et harassé par tous les fonctionnaires des gouvernements indigènes ou musulmans. Il paye un petit impôt régulier, et le voilà maître de son gain ; il connaît un sentiment tout nouveau chez le paysan hindou, celui de la sécurité.

En revanche, Cheddy Lall n'aime pas les soldats : « Trop fiers, me dit-il, pauvre Hindou porter tous leurs bagages. » Cette petite image suffit. On voit la morgue, le silence hautain du soldat britannique, de Tommy-Atkins qui réalise ici le rêve de la plèbe anglaise, qui se traite en gentleman et se fait servir en gentleman. Que de fois je l'ai vu descendre du train, superbe et calme, portant haut la tête, ses cheveux blonds collés par la pommade, correctement ganté, badine en main, faisant sonner ses éperons, dominant de sa haute taille bombée la foule des coolies courbés sous le poids de ses valises !

Marchands de châles.

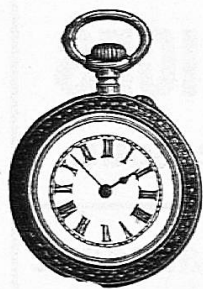
A la gare, trente marchands de châles attendent et harcèlent le malheureux voyageur. Ils le suivent jusqu'à l'hôtel, courant après la voiture, accrochés à la portière, au marche-pied, gesticulant, l'assaillant d'une grêle de cartes, l'inondant d'un intarissable flux de discours obséquieux. A l'hôtel vous n'en êtes point débarrassé. Ils s'installent sur la véranda, ils montent la garde devant votre chambre, devant la salle à manger : vous sortez, ils se précipitent ; c'est une bousculade : il faut montrer le poing, brandir sa canne pour avancer. Les premières batailles livrées, vous vous croyez tranquille ; sachez qu'à toute heure des regards perçants vous guettent. A six heures du matin, vous ouvrez les yeux. Aussitôt, à l'autre bout de la grande chambre blanche, la porte s'entre-bâille et cinq bras passent, agitant des étoffes, des pantoufles, des bonnets. Ils vous ont vu dormir, ils vous ont vu réveiller. Quelques-uns se cachent, vous suivent dans la rue sur l'autre trottoir, attendent que vous soyez las, seul, sans défense, saisissent le moment opportun pour surgir devant vous.

Bombay.

Décidément, j'ai du mal à prendre la physionomie de cette Bombay, trop diverse et trop confuse. Les images dont on s'est rempli les yeux ne s'ordonnent pas. Je les note au hasard, telles qu'elles surgissent ce soir après une journée passée à courir les rues. Peut-être est-ce la seule façon de faire voir un peu ce tourbillon de formes et de couleurs, ce pêle-mêle de races et de religions.

Partout, à toute heure du jour, le ruissellement de la foule, plus dense qu'à Bénarès, une foule bigarrée où se confondent tous les costumes de l'Asie, où se coudoient tous les types de l'humanité, Européens en jaquette, Arabes en fez, Persans, Afghans, nègres lippus, grêles Malais, Cinghalais féminins, Parsis, Juifs, Chinois en robes de soie. Probablement, depuis Alexandrie, il n'y a pas eu un tel raccourci de toute l'humanité, de ville aussi cosmopolite. Il y a ici des coins de Londres, des coins de Bénarès, des coins de Shanghai. Par-dessous ce flux de races étrangères, un fonds indigène d'humanité demi-nue, des fakirs gris de cendres, des scribes agenouillés sur les trottoirs, des écoles en plein vent, des fidèles courbés devant des images sacrées, des coolies trotteurs qui courent, balançant des paquets au bout d'un long bambou, des barbiers nus qui tondent leurs clients, tout un peuple de femmes qui servent de portefaix, filles de basse caste, presque nègres, accroupies par bandes au pied des murailles, l'air souffrant, hébété par la fatigue. Je vois des chars antiques que traînent patiemment les bœufs pesants au milieu des tramways, des victorias, des palanquins, des chaises à porteurs. Je vois des murailles couvertes d'éléphants bleus, d'affiches en anglais, en persan, en ourdou, en hindoustani ; des mosquées, des églises chrétiennes, anglicanes, wesleyennes, catholiques, des temples hindous, des temples parsis. Des chemins de fer courent au milieu des boulevards, devant les pagodes hérissées de cent mille figures monstrueuses, devant les bâtisses gothiques de l'université, devant l'étendue bleue où sommeillent les grands steamers à l'ancre.

CHEVRILLON.



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRE

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

Prix modérés

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

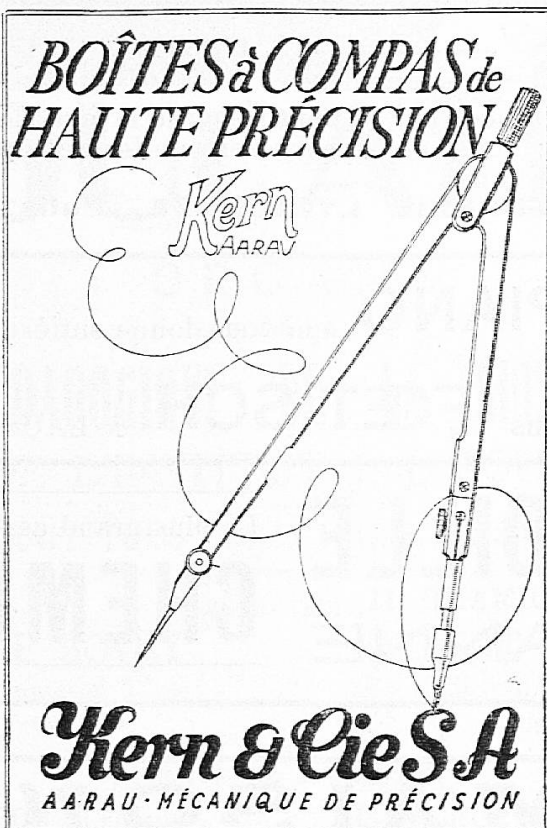
E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.
% d'escompte aux membres du Corps enseignant.



CAHIER DE COMMERCE

pour remplir les formulaires de la poste et de chemin
de fer. — Chez Otto EGLÉ, GOSSAU (St-Gall).



INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

donnez la préférence aux Maisons ci-dessous.

Au Phénix

A. Piguet, rue du Pont 1.

Lausanne

Vêtements sur mesure et confectionnés pour hommes. Chemises, Cols et Cravates

10 % au comptant ou facilités de paiement.

SAVEZ-VOUS

que tous les

VÊTEMENTS DÉFRAICHIS

peuvent être remis à neuf par la teinture ou le lavage chimique. Adressez-nous ces vêtements; nous nous chargerons de les remettre en état de neuf aux meilleures conditions.

GRANDE TEINTURERIE LYONNAISE, Pully près Lausanne.

Désirez-vous un **PIANO** qui vous donne entière satisfaction ?

Visitez les magasins **FÆTISCH** à LAUSANNE et VEVEY

CH. DODILLE
11, RUE HALDIMAND 11
LAUSANNE

Le plus grand assortiment en

CHEMISERIE



MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Place et Rue du Pont

Lausanne

VÊTEMENTS

Façon soignée — Sur mesure et confectionnés, pour

MESSIEURS ET ENFANTS

Prix en chiffres connus.

Membres auxiliaires depuis 1907.

44

10 % au comptant aux membres de la S. P. R.



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

W. ROSIER, Genève.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

M. MARCHAND, Porrentruy.

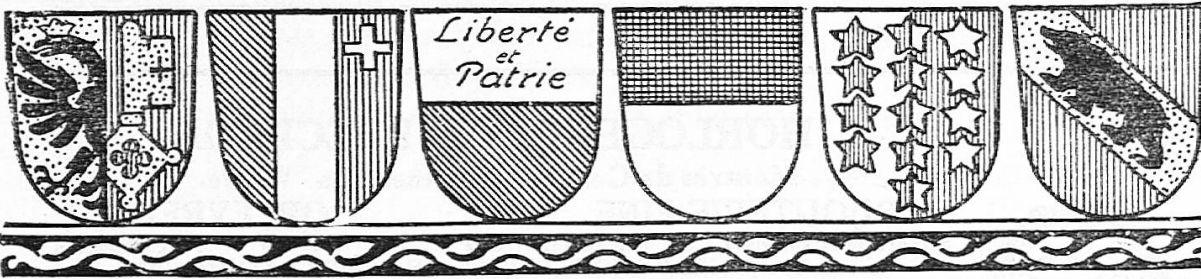
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE

GENÈVE

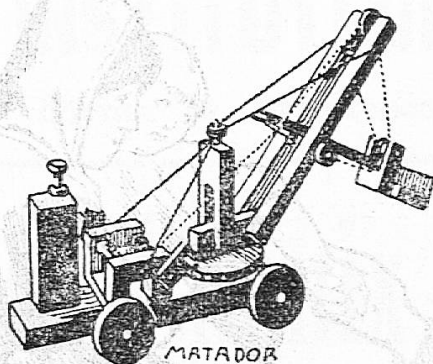
1, Rue de Bourg

Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Crporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cts. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



NOMBREUSES sont les attestations
qui prouvent que

MATADOR

est un moyen d'instruction et d'éducation
des plus parfaits. Il excite la curiosité des en-
fants, éveille leurs facultés d'observation et
leur offre un vaste champ d'activité 69

Tous, garçons et fillettes, grands et petits, y prennent goût.
MATADOR, BERNE

EMPAILLAGE

TÊTES EN ÉCUSSON - GROUPES

Sermond R.

Lignerolle



CHAPELLERIE FINE

23, Place Chauderon **ADRIEN BURY** 23, Place Chauderon

LAUSANNE

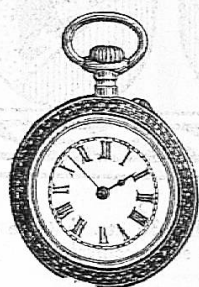
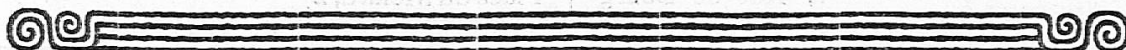
Dernières nouveautés en Chapeaux feutre et paille.

Articles pour enfants.

Parapluies — Cannes — Cravates — Bretelles

Grand choix dans tous les genres.

Prix avantageux : Escompte 10 % aux instituteurs.



HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres de Genève, Longines, La Vallée.

BIJOUTERIE FINE

ORFÈVRE

Réparations soignées.

Régulateurs, réveils

Prix modérés

ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE

E. MEYLAN-REGAMEY

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.06

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, de Genève.
% d'escompte aux membres du Corps enseignant.